



LA MÉDIATHÈQUE

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



Charte d'utilisation du matériel multimédia

Dans le cadre de sa mission de diffusion de l'information et de l'accès à la culture et aux savoirs, la Médiathèque de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume met à votre disposition des postes informatiques permettant d'accéder à Internet. Ceci constitue un outil de recherche, de documentation et également de détente. La Médiathèque dispose d'un logiciel de gestion pour l'accès internet permettant de restreindre au maximum la consultation de sites interdits par la législation française en vigueur.

Droits d'accès

L'accès est gratuit pour tout usager, veuillez-vous adresser à l'accueil. Pour les mineurs jusqu'à 14 ans, la connexion est placée sous la responsabilité des parents. Le temps d'utilisation par personne est limité à 1 heure par jour, afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter. Mais, selon l'affluence, il est laissé à l'appréciation des bibliothécaires.

Les conditions d'utilisation

Il vous sera demandé à chaque accès internet de présenter la carte médiathèque ainsi qu'une pièce d'identité.

Usages autorisés :

- Naviguer sur le web
- Consulter votre messagerie. Il est recommandé de ne pas ouvrir les messages SPAM, ainsi que les pièces jointes, afin d'éviter la contamination du poste par un virus.

Les utilisateurs s'engagent :

- à ne pas faire de commerce électronique ou réaliser des transactions bancaires
- à ne pas consulter des sites ou des forums à caractères racistes, pornographiques, violents, illégaux
- à ne pas télécharger ou installer des fichiers ou des logiciels sur les postes
- à ne pas modifier la configuration des postes, ni les éteindre, ni les redémarrer

Le bibliothécaire est à la disposition des utilisateurs pour une aide ponctuelle afin de les orienter, les accompagner et les guider. Il est également chargé de veiller au bon fonctionnement du matériel et au respect du règlement, sous peine de limiter voire d'interdire l'accès aux postes.

Que dit la loi?

L'utilisation doit être conforme aux lois en vigueur :

- Loi Hadopi sur les droits d'auteur
- Loi Anti-terroriste
- Code des postes et des communications électroniques

Nous vous rappelons que la consultation de sites contrevenant aux lois en vigueur (aussi bien ceux incitant à la violence et à la haine raciale que ceux à caractère révisionniste ou négationniste, pédophiles ou pornographiques et plus généralement tous les sites contraires aux lois françaises, européennes et internationales) sont répréhensibles. Les bibliothécaires sont habilités à mettre fin à toute consultation de ce type.

Soucieuse d'offrir un service de qualité, la Médiathèque a recours à un outil de filtrage dans le but de protéger les utilisateurs (notamment les publics mineurs) et de contribuer le plus efficacement possible au respect de la législation. Sachez qu'une connexion internet génère des fichiers d'archivage des sites visités, et que ceux-ci peuvent être exploités dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Application

La présente charte est disponible en permanence dans les locaux et sur le site de la Médiathèque.

Tout utilisateur s'engage à s'y conformer. Le personnel est chargé, sous la responsabilité de la responsable de la Médiathèque, de l'application de la présente charte y compris son interprétation en cas de litige. La responsable de la Médiathèque est habilitée à effectuer les vérifications et contrôles nécessaires. Tout utilisateur qui ne respecterait pas cette charte s'expose à une exclusion temporaire de la Médiathèque ou à d'éventuelles poursuites pour agissements illicites.